

Le gouvernement en soutien à Marseille

Sécurisation du port de Marseille :

- Mise en place d'un **pilotage resserré et intégré de la sûreté du port de Marseille** (police, gendarmerie et douanes), sous l'autorité de la PP13 ;
- **Création d'un groupe d'intervention portuaire des Douanes** de 5 effectifs pour mieux lutter contre les trafics sur le GPMM et achat d'un second scanner, opérationnel dès 2024.

Renforcement de la prévention :

- **Création d'un module de prévention de l'entrée dans les trafics** au bénéfice des collégiens et lycéens dans 50 établissements dès la rentrée 2023 ;
- **Création d'une cellule de lutte contre le décrochage scolaire** ciblant les jeunes susceptibles de basculer dans les trafics ;
- **Renforcement des actions d'accompagnement des victimes et de leurs proches**

Pour lutter contre l'insécurité et faire revenir le calme public

- Déploiement de **Forces d'action républicaine**, dès la rentrée prochaine, dans plusieurs quartiers, avec renfort de forces de l'ordre, de magistrats, d'acteurs éducatifs et des services publics nécessaires ... quelques mois pour faire revenir la situation au niveau normal. *Ce sera notamment le cas dans les quartiers Nord de Marseille.*

Recouvrement immédiat des amendes forfaitaires délictuelles (AFD) d'ici la fin de l'été 2023 (circulation routière, usage de stupéfiants...), pour renforcer la lutte contre les délits.

- Cette procédure permet de prononcer une sanction pénale sans procès, avec un montant maximal de l'amende pouvant atteindre 2500 €.
- Depuis septembre 2020, 350 000 AFD stupéfiants ont été délivrées en France, dont 29 000 à Marseille. Le paiement ne se faisant pas au moment de la verbalisation mais par télépaiement dans un délai de 45 à 60 jours.
- Afin d'augmenter le taux de recouvrement actuellement limité à 35 %, sera lancé **le paiement immédiat**, par carte bancaire ou espèce des AFD ;
- Les policiers et gendarmes seront équipés de **5000 boîtiers électroniques** pour procéder au paiement.
- Renforcement de la présence sur le terrain avec la création à l'automne 2023 d'une unité de CRS de type CRS 8
- Intensification de la lutte contre la criminalité organisée :
 - Arrivée de **25 enquêteurs** supplémentaires en septembre 2023 pour renforcer la division criminelle et la brigade de répression du banditisme ;
 - Arrivée de **4 enquêteurs** affectés au groupe « cyber OFAST » pour traquer les dealers sur les réseaux sociaux ;
 - Arrivée de **10 techniciens** pour renforcer la police technique et scientifique de Marseille qui bénéficie de **275.000€** pour acheter du matériel supplémentaire ;
 - Dotation de **200 000 euros pour la Police judiciaire** : 118 000 euros pour la réserve et 82 000 euros de matériels supplémentaires ;
 - Création d'une **task-force interministérielle** pour lutter contre les caïds, associant les Douanes, le fisc, la PJ, l'URSSAF et la PP13.

Pour rendre la vie plus simple aux associations (des quartiers)

- **Mesures de simplification et contrats associatifs triennaux** (précisions en fin de semaine dans le cadre du Comité Interministériel des Villes animé par la Première ministre) ;
- **Création d'un fonds de la participation des habitants**, pour coconstruire avec les habitants et financer les projets clefs à porter dans les quartiers.

Pour continuer à renforcer notre école et combattre les inégalités à la racine

- **Accueil des enfants dès 2 ans en milieu scolaire dans les QPV les plus sensibles**, pour faire le continuum crèche/école ;
- **Permettre le renforcement de l'encadrement en moyenne section ;**
- **Fin du dédoublement de toutes les classes de Grande section dans toutes les zones REP et REP+ d'ici 2024 ;**
- **Accueil continu de tous les collégiens de 8h à 18h minimum en QPV**, d'ici 2027 avec de premières expérimentations dès la rentrée prochaine, grâce à des heures supplémentaires proposées aux élèves (devoirs faits, activités sportives et culturelles ...). Cela induira la généralisation des cités éducatives à tous les QPV ;
- **Renforcement des classes prépa-intégrées dans les QPV.**
Pour accéder à la fonction publique, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce ..., accompagnement des étudiants boursiers de l'enseignement supérieur (prépa aux concours, diplomation, mentorat ...). *Objectif notamment 1 classe prépa dans les quartiers Nord.*

Pour lutter contre les discriminations

- **Renforcement du testing des entreprises face aux discriminations** à l'embauche, sous pilotage de la DILCRAH, avec une méthode robuste (NB : objectif de tester à termes 500 entreprises/an, = x10 par rapport à aujourd'hui).

Pour améliorer l'accès au logement et penser l'habitat de demain

- En incitant les élus à construire plus là où il y en a besoin, en accélérant la rénovation thermique et dans certains cas exceptionnels en renforçant les opérations d'intérêt national aux côtés des collectivités ;
- Via une expérimentation marseillaise : plan inédit sur les copropriétés. Les précisions seront apportées mercredi.
- Via Quartiers 2030 : **lancement d'un concours international d'architecte, avec 10 collectivités partenaires** – dont une sera Marseille – **pour penser les « quartiers de demain »** (prise en compte des enjeux climatiques et renaturation, espaces communs repensés, co-construction avec les habitants pour recréer des lieux où chacun est fier de vivre ...).

Pour renforcer l'emploi et l'activité dans les quartiers

- Souhait de **renforcer les recrutements dans les quartiers**, avec l'Etat et les collectivités locales comme moteur mais aussi un **objectif de 5 000 entreprises qui s'engagent d'ici la fin d'année**
- **Faciliter et mieux accompagner l'entrepreneuriat dans les quartiers** → Objectif 100 000 nouveaux entrepreneurs accompagnés d'ici 2027, construction d'un partenariat Etat/acteurs, doublement des aides de l'Etat, avec de nouveaux outils comme un fonds de fonds quartiers, un fonds de garantie de dette (pour les infrastructures), qui seront déclinés en lien avec la Caisse des Dépôts et Consignation/Banque des Territoires et Bpifrance. Cela permettra de lever jusqu'à 3,5Mds€ dans les quartiers.
- **Pour renforcer la pratique sportive**
Au sein du nouveau plan 5 000 équipements sportifs, objectif que les quartiers puissent en bénéficier, avec notamment un enjeu sur les piscines.